Contrat de licence de contenu Corbis Canada ULC

VEUILLEZ LIRE CE CONTRAT ATTENTIVEMENT. LES MODALITÉS ET CONDITIONS SUIVANTES, LA FACTURE DE CONTENU (LA « FACTURE ») ET LA(LES) PAGE(S) EN LIGNE À CONTENU SPÉCIFIQUE QUI SE TROUVENT SUR LE SITE WWW.CORBIS.COM ET/OU WWW.CORBISMOTION.COM (« PAGE DU WEB À CONTENU SPÉCIFIQUE ») APPLICABLES AU CONTENU SOUS LICENCE (S'IL Y A LIEU), RÉGISSENT COLLECTIVEMENT VOTRE ACCÈS ET L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES MATÉRIEL, IMAGES ET MÉTRAGE (COLLECTIVEMENT LE « CONTENU ») DISPONIBLE DE CORBIS, ET CECI CONSTITUE UN CONTRAT EXÉCUTOIRE « CONTRAT ») ENTRE VOUS ET CORBIS. EN OBTENANT, UTILISANT OU PAYANT TOUT CONTENU DE CORBIS, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ ET DE VOUS CONFORMER À TOUTES LES MODALITÉS DE CE CONTRAT. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC TOUTE MODALITÉ APPLICABLE, VEUILLEZ (1) NE PAS OBTENIR, UTILISER OU PAYER TOUT CONTENU ET (2) REFUSER LA LIVRAISON ET/OU RETOURNER TOUT CONTENU DÉJÀ LIVRÉ.

- 1. Définitions : tous les termes avec une majuscule ont le sens indiqué à l'article 24 de ce document (intitulé « Termes définis ») et ailleurs dans ces modalités et conditions.
- 2. Parties : ce Contrat est exécutoire entre Corbis et Vous. « Vous » signifie soit : (a) la personne indiquée à titre de personne inscrite au compte Corbis établi par ce Contrat et la(les) licence(s) octroyée(s) dans ce document (« Personne inscrite »), ou (b) si la Personne inscrite conclut ce Contrat et les licences octroyées dans ce document au profit et/ou comme agent au nom de l'employeur de la Personne inscrite (« Employeur ») et/ou un tiers (« Principal »), alors un tel Employeur et/ou Principal. Si la Personne conclut ce Contrat et les licences octroyées sous ce document au profit de l'Employeur et/ou Principal et/ou comme agent de l'Employeur et/ou du Principal, alors la Personne inscrite (a) représente et garantit que ce Principal et/ou Employeur a autorisé la Personne inscrite à conclure ce Contrat, que les licences octroyées sous ce document sont au nom du Principal et/ou de l'Employeur, que ce Principal et/ou Employeur a accepté d'être lié par ce document et que la Personne inscrite a l'autorité réelle et expresse d'agir et de lier ce Principal et/ou Employeur aux modalités de ce Contrat; (b) le Contenu et l'Utilisation finale est seulement au profit de l'Employeur ou Principal et que la Personne inscrite n'utilisera pas le Contenu ou l'Utilisation finale au profit de toute autre personne ou entité sans établir une licence distincte avec Corbis et (c) la Personne inscrite se conformera à toutes les modalités de ce document et sera responsable conjointement et distinctement avec le Principal et/ou l'Employeur de toute inobservation des modalités de ce Contrat par le Principal et/ou l'Employeur. Si la Personne inscrite demande à tout employé ou entrepreneur de Corbis de faciliter l'établissement d'une licence pour la Personne inscrite sous ce document au nom de la Personne inscrite et par l'utilisation du compte de la Personne inscrite, la Personne inscrite accepte d'être liée par ce Contrat.

3. Octroi de licence :

- (a) <u>Généralité</u>: toutes les licences accordées par Corbis sont conditionnelles à (i) votre observance de toutes les dispositions de ce Contrat, et (ii) la réception par Corbis de Votre paiement complet tel qu'identifié dans la facture applicable. Toute(s) licence(s) qui Vous est(sont) octroyée(s) et Votre droit d'utiliser le Contenu sera(seront) immédiatement résilié(s) suite à Votre inobservance de toute disposition de ce Contrat ou au défaut d'effectuer le paiement intégral à l'échéance, auquel cas Corbis aura droit de faire valoir, comme recours distincts, les droits d'auteur, la rupture de contrat et toute autre violation applicable de toute loi.
- (b) Contenu à droits gérés : sous réserve des modalités et conditions de ce Contrat, et à l'exclusion des droits accordés en vertu de l'article 3(c) et 3(d) ci-après, Corbis Vous accorde un droit limité, non exclusif d'utilisation du Contenu à droits gérés sous licence dans ce document de créer et d'exploiter l'utilisation finale seulement tel que spécifié dans la Facture, et expressément selon les limites indiquées dans les Pages du Web à Contenu précis et les modalités et conditions dans ce document. Corbis se réserve tous les droits non spécifiquement octroyés dans ce Contrat. À moins d'indication contraire dans la Facture, la licence octroyée en vertu de ce contrat pour le Contenu à droits gérés applicable Vous permet d'utiliser le Contenu à droits gérés obtenu dans ce document pendant une année de la date d'émission de la Facture applicable. Sauf si cela est spécifiquement permis dans la Facture pour le Contenu applicable, Vous ne pouvez pas distribuer, publier, afficher ou utiliser de quelque autre façon, le Contenu à droits gérés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Utilisation finale après la Période.
- (c) <u>Contenu sans redevances</u>: sous réserve des modalités et conditions de ce Contrat (y compris toutes les Factures applicables et les Pages Web à contenu spécifique) et peu importe la forme ou le support de livraison du Contenu (y compris, mais sans s'y limiter, la transmission électronique ou en ligne, CD ou DVD), Corbis Vous octroie un droit limité, non exclusif, perpétuel et mondial (sauf indication contraire dans les Pages Web à contenu spécifique et/ou sur la Facture) de créer et d'exploiter l'Utilisation finale à toutes fins autorisées en vertu de ce Contrat. Les droits accordés en vertu de ce paragraphe comprennent le droit d'offrir le Contenu Libre de redevances à dix (10) individus distincts (cumulativement au cours de la Durée) aux seules fins de manipuler ou d'utiliser par ailleurs le Contenu Libre de redevances pour créer l'Utilisation finale conformément aux modalités prévues aux présentes (les « Utilisateurs »), dans tout ou tous les médias connus maintenant ou développés subséquemment. Vous devez obtenir une licence supplémentaire et payer à Corbis des frais forfaitaires uniques pour que le Contenu soit disponible à plus de dix (10) Utilisateurs.
- (d) <u>Comps:</u> sous réserve des modalités et conditions de ce Contrat (y compris toutes les factures applicables et les Pages Web de contenu spécifique) Corbis Vous accorde le droit d'utiliser les Comps seulement pour Votre évaluation interne afin de déterminer si Vous avez l'intention d'obtenir une licence non-Comp pour le Contenu. Vous ne pouvez pas utiliser de Comps de quelque façon que ce soit sauf pour évaluation interne du Contenu applicable afin de déterminer si Vous désirez demander une licence de Contenu à droits gérés ou de Contenu sans redevances. À moins d'indication contraire dans la Facture applicable, la Période de licence de Comps est de soixante (60) jours depuis la date de téléchargement ou de réception. Vous ne pouvez pas copier, distribuer, publier, afficher ou utiliser de toute autre façon les Comps après la Période sans obtenir une licence de Contenu à droits gérés ou une licence de Contenu Libre de redevances pour ce Contenu. Si Vous n'obtenez pas une telle licence, à l'expiration de la Période, Vous devez détruire toutes les copies du Contenu de Comps.
- (e) <u>Qui peut utiliser le Contenu</u>: les licences octroyées en vertu de cet article 3 sont limitées et ne peuvent être ni cédées ni données en sous-licence, à moins d'indication contraire dans la Facture applicable. Seul Vous pouvez utiliser le Contenu et l'Utilisation finale est réservée à Votre usage exclusif. Vos employés et entrepreneurs (le cas échéant) peuvent utiliser le Contenu au besoin pour créer l'Utilisation finale selon la description contenue dans ce document, pourvu que chacun de ces employés ou entrepreneurs accepte de se conformer aux modalités de ce document, et pourvu également que Vous demeuriez conjointement et solidairement responsable de toute violation des modalités de ce Contrat par de tels employés et/ou entrepreneurs. Sauf indication contraire spécifiquement indiquée dans ce contrat, et sauf dans la mesure où il

- a été incorporé par Vous dans l'Utilisation finale permise, Vous ne pouvez pas vendre, louer, prêter, donner, donner en sous-licence ou céder de toute autre façon le Contenu ou tout droit de reproduction du Contenu.
- 4. Propriété et Propriété intellectuelle : Corbis et ses sources de Contenu conservent tous les droits, titres et intérêts pour tous les droits d'auteurs, droits de brevet, marques de commerce, secrets professionnels et tous les autres droits de propriété exclusive du Contenu. Aucun droit pour tout Contenu n'est accordé sauf les licences limitées spécifiées dans ce Contrat. Un droit, titre ou intérêt découlant de toute compilation ou travail dérivé créé en utilisant tout Contenu ne Vous permettra d'utiliser le Contenu sauf de la manière prévue aux présentes. Vous n'obtenez aucun droit d'auteur ou droit équivalent au Contenu ou à tout autre bien de Corbis ou ses sources de Contenu suite à toute licence de Corbis qui Vous est octroyée. Par la présente, vous permettez à Corbis d'utiliser sans frais Votre utilisation finale dans des affichages et des présentations aux fins de marketing de Corbis, seulement pour montrer comment Vous avez utilisé le Contenu.

5. Garantie limitée et clause de non-responsabilité

- Corbis garantit que (sous réserve des restrictions et limites contenues dans ce Contrat) : (i) sous réserve de l'article 10 ci-après, le Contenu, comme prévu aux présentes, et lorsqu'utilisé de la manière autorisée dans ce Contrat, n'enfreint aucun droit d'auteur, marque de commerce, droit moral, droit de confidentialité ou droit de publicité, ou tout autre droit de propriété intellectuelle de tous tiers, (ii) elle possède tous les droits nécessaires pour conclure ce Contrat et Vous accorder les droits prévus aux présentes ; et (iii) la copie numérique du Contenu qui Vous est fournie par Corbis sera exempte de vices de matériaux et d'exécution (mais non pas d'artéfacts visuels inhérents au Contenu d'origine) pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la livraison. Corbis Vous fournira, à titre de seul recours pour Votre incapacité d'utiliser tout Contenu suite à un tel vice de matériaux et d'exécution, un remplacement de la copie numérique de ce Contenu ou, à l'entière discrétion de Corbis, vous remboursera tous les frais que Vous avez effectivement payés à Corbis, pourvu que Vous n'ayez pas utilisé le Contenu. Sauf comme prévu à l'article 5(a), bien que Corbis fasse tous les efforts possibles pour utiliser des légendes exactes, Corbis ne garantit pas l'exactitude de ces informations. Corbis Vous fournit son système en ligne sur une base d'utilisation « tel quel » sans garantie quelconque, y compris la garantie d'accès continu ou de disponibilité ou contre toute interruption de service.
- (b) Corbis n'offre aucune garantie et Corbis ne sera pas tenue responsable d'aucune réclamation liée à ou découlant de Votre utilisation de Contenu qui : (a) a été modifiée par Vous, (b) a été combinée par Vous avec d'autres Contenu, produits, texte, contenu ou matériaux, ou (c) si Corbis Vous a avisé de toute autre façon de ne pas utiliser avant le début de la Période de licence pour le Contenu applicable. SAUF INDICATION CONTRAIRE EXPRESSE DANS CES MODALITÉS ET CONDITIONS, CORBIS, EN SON NOM ET AU NOM DE SES SOURCES DE CONTENU N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION ET PAR LA PRÉSENTE RÉFUTE TOUTE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE, IMPLICITE OU RÉGLEMENTAIRE QUANT AU CONTENU, SES SYSTÈMES EN LIGNE, OU TOUS DROITS OU LICENCES EN VERTU DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER.
- 6. Limites de responsabilité: À L'EXCEPTION DE TOUTE RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT LÉGALEMENT ÊTRE EXCLUE OU LIMITÉE, NI CORBIS NI SES FILIALES, SUCCESSEURS, PRÉDÉCESSEURS, SOCIÉTÉ MÈRE, CO-ENTREPRISES, SUCCESSEURS, PREDECESSEURS, SUCIETE MERE, CO-ENTREPRISES, SOCIÉTÉS AFFILIÉES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, ENTREPRENEURS, SOURCES DE CONTENU, CONCÉDANTS OU LICENCIÉES NE SERONT RESPONSABLES À VOTRE ÉGARD OU À L'ÉGARD DE TOUT AUTRE TIERS RÉCLAMANT PAR VOTRE INTERMÉDIAIRE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS, STATUTAIRES OU CONSÉCUTIFS ACCESSOIRES, SPECIADA, PUNTIFS, STATUTAIRES OU CONSECUTIFS DÉCOULANT OU PORTANT SUR CE CONTRAT, SON CONTENU ET VOS DROITS EN VERTU DE TOUTE DISPOSITION DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE CONTENU, SOUS FORME D'INOBSERVATION DE GARANTIE DE COMMERCIALISATION, TITRE, NON-CONTREFAÇON, OU APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, OMISSION DÉLICTUELLE, DELICTUELLE, CONTRACTUELLE, OMISSION DE SATISFAIRE LE BUT ESSENTIEL OU AUTREMENT. LA RESPONSABILITÉ CORBIS OU DE L'UNE DE SES FILIALES, SUCCESSEURS, PRÉDÉCESSEURS, SOCIÉTÉS MÈRES, CO-ENTREPRISES, SOCIÉTÉS AFFILIÉES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, ENTREPRENEURS, SOURCES DE CONTENU, CONCÉDANTS OU LICENCIÉES À VOTRE ÉGARD OU À L'ÉGARD DE TOUT TIERS PRÉSENTANT UNE RÉCLAMATION PAR VOTRE INTERMÉDIAIRE PAR SUITE DE CE CONTRAT, SA RÉSILIATION, SON ANNULATION OU SON EXPIRATION ET/OU VOTRE UTILISATION DE TOUT CONTENU FOURNI EN VERTU DES PRÉSENTES, NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS DIX (10) FOIS LE MONTANT MONÉTAIRE RÉEL REÇU DE CORBIS POUR L'UTILISATION DU CONTENU APPLICABLE. LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS SUSVISÉES DES DOMMAGES S'APPLIQUENT NONOBSTANT LE FAIT QUE LE CONTRAT N'ATTEINDRAIT PAS SON BUT ESS
- 7. Modifications du Contenu éditorial et artistique: des facteurs éthiques spéciaux s'appliquent au Contenu éditorial, de nouvelles et artistique. En utilisant un tel Contenu, Vous êtes seul responsable et devrez indemniser Corbis de toute réclamation liée ou découlant de toute modification ou altération du Contenu (sauf la correction standard de couleurs ou le détourage mineur à cause des limites d'espace) ou des légendes. Nonobstant la phrase précédente, Vous ne pouvez en aucun cas modifier ou altérer de quelque façon que ce soit (sauf pour la correction standard de couleurs ou le détourage mineur à cause des limites d'espace), tout Contenu désigné comme découlant de ou crédité aux sources de contenu identifiées dans le document qui se trouve à

http://pro.corbis.com/creative/contentlist ("Liste de Contenu éditorial et artistique") au moment de l'octroi de la licence applicable. La Liste de Contenu éditorial et artistique est incorporée dans ce Contrat par cette référence.

- 8. Votre indemnisation de Corbis: vous acceptez d'indemniser et de dégager de toute responsabilité Corbis et ses sources de Contenu, dirigeants, administrateurs, employés, entrepreneurs, filiales, co-entreprises, concédants ou licenciées pour toutes réclamations (y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations de tiers), responsabilité, dommages (y compris les dommages punitifs), jugements, règlements, coûts et dépenses, y compris les honoraires d'avocat et les frais raisonnables découlant de ou liés à (i) Votre violation de toute modalité, condition ou restriction du présent Contrat (y compris les modalités, conditions et restrictions identifiées sur la(les) Facture(s) et les Pages Web de Contenu spécifique), (ii) Votre utilisation ou modification de tout Contenu, ou combinaison de tout Contenu, avec tout texte ou autre contenu, (iii) Votre omission d'obtenir des tiers toutes les permissions nécessaires à l'utilisation du Contenu, (iv) au Contenu que Corbis Vous a avisé de ne pas donner en licence ni d'utiliser par ailleurs avant le début de la Période de licence pour un tel Contenu, et (v) à tout acte ou défaut d'agir de Votre part ou de la part de Vos employés, entrepreneurs, employeurs, agents, clients, Principaux ou Utilisateurs.
- 9. Indemnisation par Corbis de Vous : Corbis accepte de Vous indemniser et de Vous dégager de toute responsabilité contre toutes réclamations, responsabilités, dommages (sauf les dommages punitifs), coûts et dépenses, y compris les honoraires d'avocat et les frais raisonnables, accordés contre Vous par suite de la violation, par Corbis, des garanties qui vous sont faites à l'article 5 ci-dessus. Nonobstant ce qui précède, Corbis n'aura aucune obligation en vertu de cet article 9 à moins que Vous ne fournissiez à Corbis un avis écrit dans les dix (10) jours de Votre réception de toute réclamation sujette à indemnité et au droit de défendre ou de contrôler la défense de cette réclamation et elle n'aura, dans aucun cas, aucune obligation à l'égard de toute réclamation couverte par l'article 8 ci-dessus.
- 10. Libérations et Décharges : le Contenu peut contenir des restrictions énumérées (soit sur la Facture, la Page Web de Contenu spécifique et/ou la Liste de Contenu éditorial et artistique), y compris, mais sans s'y limiter, les restrictions en termes de temps, manière, industrie et territoire d'utilisation et pré-approbation requise par une personne décrite ou son représentant. Votre capacité d'accéder au Contenu ne Vous donne pas le droit d'utiliser ce Contenu. Sauf indication spécifique sur la Facture ou sur la Page Web de Contenu spécifique applicable au Contenu sous licence, les droits que Corbis Vous accorde n'incluent pas une licence et Corbis ne fait aucune déclaration ou garantie à l'effet qu'elle possède ou donne à licence tout droit lié à toute personne, tout lieu, tout bien (immeuble, meuble ou de tout autre genre) ou objet présenté dans tout Contenu. Tout le Contenu peut être sujet à des droits d'auteur, marques de commerce, droits de publicité, droits de confidentialité, droits moraux, droits de propriété ou autres droits appartenant à une autre partie. Il incombe uniquement à vous de déterminer si Votre utilisation de tout Contenu exige le consentement de toute autre partie ou la licence de tout droit supplémentaire, y compris, mais sans s'y limiter, les droits de publicité ou droits de marques de commerce, et Vous ne devriez pas vous fier uniquement aux informations fournies par Corbis. Il incombe uniquement à vous d'obtenir toute libération et décharge qui pourrait être requise, y compris, mais sans s'y limiter (a) les droits de toute guilde, tout syndicat, toute organisation professionnelle représentatif ou tout autre représentant autorisé et (b) si de la musique est incluse dans le Contenu, les licences d'utilisation, de synchronisation et de représentation des enregistrements d'origine auprès des titulaires de droits d'auteur des compositions et enregistrements d'origine applicables, et des autres personnes, firmes ou associations, sociétés ou corporations qui sont titulaires ou contrôlent les droits de représentation s'y rapportant. Si Vous n'êtes pas certain s'il faut avoir des droits supplémentaires pour Votre utilisation, il Vous incombe de consulter des avocats compétents. Aucun employé ou représentant de Corbis ne peut faire et Vous ne pouvez vous fier à aucune déclaration ou garantie autre que celles énoncées à l'article 5 du Contrat interprété concurremment avec cet article 10. En cas de conflit entre l'article 5 et cet article 10, cet article 10 prévaudra.
- 11. Utilisations non autorisées : Sans aucune limitation, le Contenu ne peut être utilisé comme marque de commerce ou pour une utilisation pornographique, ou à fins ou usages illégaux ou pour diffamer toute personne, contrevenir au droit d'une personne à sa vie privée, aux droits moraux ou de publicité, ou violer les droits d'auteur, appellations commerciales ou marques de commerce de toute personne ou entité. Vous n'obtenez, et ne pourrez revendiquer, aucun droit (marque de commerce, droits d'auteur ou autre) au Contenu lui-même sauf l'Utilisation finale. L'utilisation non autorisée du Contenu constitue une violation des droits d'auteur et autres droits applicables et elle ne donnera pas à Corbis le droit de se prévaloir de tous droits et recours en vertu des lois applicables sur les droits d'auteur et autres, y compris des dommages monétaires contre tous les utilisateurs et les bénéficiaires de l'utilisation de ce Contenu. Corbis, à sa seule discrétion, se réserve le droit de Vous facturer (et Vous acceptez par la présente de payer) dix (10) fois les frais de licence de toute utilisation non autorisée à titre de dommages-intérêts liquidés, en plus d'autres frais et dommages auxquels Corbis pourrait avoir droit en vertu du présent Contrat et de la loi applicable. Ce qui précède ne constitue pas un énoncé restrictif des droits ou recours de Corbis ou de ses sources de Contenu se rapportant à toute utilisation non autorisée du Contenu en vertu de la loi sur les droits d'auteur ou au
- 12. Paiement/Rapport : vous acceptez par la présente et vous devez payer à Corbis tout le Contenu que Vous obtenez en vertu des modalités de ce Contrat, que Vous utilisiez ou non le Contenu (sauf comme prévu à l'article 15 ci-après intitulé « Annulation/résiliation »). Ceci pourrait inclure, tel que présenté sur la Facture applicable, une obligation de payer à Corbis des redevances basées sur l'utilisation et de soumettre un compte rendu ou autres documents attestant Votre utilisation du Contenu. Le paiement pourrait être exigé à l'avance ou est dû dans les trente (30) jours de la première de ces deux dates : la date d'émission de la Facture applicable ou la date spécifiée sur la Facture. Une pénalité de retard d'un et demi pour cent (1,5 %) par mois ou le montant le plus élevé permis en vertu de la loi applicable pourrait être ajouté à tout solde impayé après trente (30) jours. Le montant maximum permis par la loi applicable sera imposé sur chaque chèque retourné.
- 13. Contenu de métrage spécifique (Type de Métrage): tout métrage est donné à licence par « coupe » à moins d'indication contraire. Une « coupe » se définit comme une scène continue de la mise en marche de la caméra jusqu'à l'arrêt de la caméra. Toutes les « coupes » sont données à licence avec des frais à la seconde avec des frais minimum de dix secondes par « coupe ». Toute utilisation multiple de toute « coupe », séparation de toute « coupe », separation de toute « coupe » est sujette à des frais supplémentaires. Si le Métrage est sous licence à la « seconde » au

lieu d'à la « coupe », Vous paierez le temps effectif de métrage. Toute utilisation en double de Métrage, d'images figées, ou au ralenti sera calculée au temps d'utilisation réelle à l'écran du Métrage. Tout Métrage sous licence à la « seconde » peut être sujet aux minimums selon le taux convenu à la seconde.

14. Taxes : vous êtes responsable du paiement de toutes les taxes de vente et d'utilisation, s'il y a lieu. Corbis n'accepte pas de certificats de revente sans approbation écrite préalable et à la discrétion de Corbis.

15. Annulation/résiliation :

- (a) De votre part : si Vous annulez la transaction dans les sept (7) jours suivant la date de Facturation, Vous serez facturé des frais de transaction de cinquante dollars (50 \$US) par Image ou par Clip de métrage. Si l'avis d'annulation parvient plus de sept (7) jours, mais moins de trente (30) jours après la date de Facture, des frais d'annulation de cinquante pour cent (50 %) du montant de la Facture seront exigés. Après trente (30) jours, aucune annulation ne sera acceptée et il Vous incombera de payer le montant complet de la Facture. Pour toute annulation, Vous devez aussi payer tous les frais de service, frais de production, frais de traitement et de manutention et frais d'expédition. Toutes les licences applicables à l'annulation seront résiliées immédiatement dès l'annulation. Toutes les annulations sont finales.
- (b) De la part de Corbis : Corbis peut, sans autre obligation ou responsabilité à Votre égard ou à l'égard de toute autre personne ou entité, résilier ce Contrat et Votre licence d'utilisation du Contenu par préavis écrit si (i) Vous ne vous conformez pas à une disposition quelconque de ce Contrat, ou (ii) le Contenu est contesté ou si Corbis détermine, à son entière discrétion, qu'il y a un problème avec le titre du Contenu ou sa capacité de donner le Contenu à licence, dans ce cas, votre recours exclusif sera un remboursement. Suite à la résiliation, à l'annulation ou à l'expiration de ce Contrat, ni Vous ni aucune autre personne ou entité couverte par la licence qui Vous est accordée en vertu de ce Contrat n'aurez d'autre droit d'utilisation du Contenu.
- **16. Copies :** à la demande raisonnable de Corbis, Vous devrez fournir à Corbis, sans frais, une (1) copie de toute utilisation du Contenu comme autorisée en vertu des présentes.
- 17. Stockage du Contenu : en produisant l'Utilisation finale autorisée en vertu des présentes, Vous limiterez l'accès au Contenu à ceux qui ont un besoin de bonne foi de faciliter la production ou la création de toute Utilisation finale autorisée. Suite à la résiliation et/ou l'expiration de la Période de ce Contrat, Vous acceptez de cesser d'utiliser tout le Contenu et vous effacerez ou détruirez rapidement toute copie numérique, sauf que Vous pouvez conserver une copie du travail permis que Vous créez en incorporant le Contenu seulement comme nécessaire aux fins d'archives.
- 18. Protection du Contenu : si l'utilisation du Contenu est permise sur Internet, ou tout autre support en ligne ou interactif, Vous déploierez tous les efforts nécessaires pour protéger le Contenu afin de s'assurer qu'il ne peut pas être copié et, dans le cas de Métrage, de s'assurer qu'il demeure dans la production linéaire pour laquelle vous aviez une licence et qu'il ne peut faire l'objet de recherche par prise et de téléchargement dans des diffusions ou une qualité essentiellement comparable.
- 19. Ligne de crédit et Avis de droits d'auteur : dans le cas d'Images, aux fins éditoriales, Vous devrez inclure un avis de droits d'auteur et crédit à côté de chaque Image (sous le format : « © nom du photographe/Corbis » ou tel que spécifié sur la Page Web de Contenu spécifique) avec chaque image distribuée publiquement. Le crédit est un aspect important du Contrat pour Corbis, et dans les utilisations éditoriales des images (en plus de tous autres recours et dommages), Vous acceptez de payer trois fois le montant de la facture si Vous ne fournissez pas de crédit approprié et d'avis de droits d'auteur. Aux fins commerciales, (en plus d'autres recours et dommages) Vous acceptez de payer deux fois la facture si Vous n'incluez pas le crédit décrit précédemment lorsqu'un tel crédit est habituel et approprié. Dans le cas de Métrage, Vous fournirez les attributions de droits d'auteur à Corbis dans la production et les crédits à l'écran comme spécifié sur la facture, de manière égale à tous égards à tout crédit accordé à tout autre fournisseur de services comparables.
- **20. Marques de commerce Corbis :** sauf les crédits tels que requis précédemment, Vous ne pouvez pas utiliser les marques de commerce ou les marques de service de Corbis sans le consentement écrit préalable de Corbis.
- 21. Choix de droit / Compétence / Honoraires d'avocat : tout différend au sujet de ce Contrat sera régi par les lois d'Alberta (Canada) et les parties acceptent la compétence exclusive d'Alberta (Canada) peu importe les conflits de lois. Nonobstant ce qui précède, rien dans ce Contrat n'empêchera Corbis de réclamer des injonctions ou autres recours équitable (y compris l'exécution spécifique) ou l'exécution forcée d'encaissement de créances ou de jugements, devant tout tribunal qui serait compétent en l'absence des choix qui précèdent. Ce Contrat ne relèvera pas de la Convention des Nations Unies sur les Contrats pour la Vente internationale de marchandises et l'application de celle-ci est expressément réfutée. Les parties à ce Contrat confirment qu'elles désirent que ce Contrat en plus de tout autre document s'y rapportant, y compris les notices, soit rédigé en anglais. Dans tout différend entre Corbis et Vous pour violation de ce Contrat lorsque Corbis prévaut, Corbis aura droit de récupérer ses honoraires d'avocat raisonnables, ses frais d'experts légaux, ses frais de cour et autres dépenses juridiques.
- 22. Confidentialité: Durant ce Contrat, Corbis peut Vous communiquer certaines informations de prix, techniques, de marketing et autres informations confidentielles. Vous reconnaissez que toute information confidentielle de ce genre comprend des secrets professionnels de valeur et est exclusive à Corbis. Vous vous engagez à maintenir la confidentialité de toute « information confidentielle » que Corbis pourrait Vous fournir et Vous n'utiliserez et ne divulguerez pas cette information sans le consentement écrit préalable de Corbis. « L'information confidentielle » inclut toute information désignée à titre confidentiel par Corbis ou qui devrait, dans les circonstances entourant la divulgation, en toute bonne foi être traitée confidentiellement de votre part.
- **23. Survie :** Les articles 2, 3(a), 4, 5, 8, 10, 11, 12, et 14 25 survivront à la résiliation ou à l'expiration du Contrat.

24. Termes définis :

(a) « Contrat » signifie, collectivement, les modalités et les conditions (i) de ce document, (ii) de(s) Facture(s) et (iii) dans la(les) Pages Web de Contenu spécifique applicable(s) au Contenu sous licence selon ce document, et tout ceci est incorporé dans ce Contrat par référence.

- (b) « Comps » signifie le Contenu sous licence sans frais seulement pour Votre évaluation interne pour déterminer si le Contenu est approprié pour l'utilisation prévue soit comme Contenu à droits gérés ou Contenu sans redevances.
- (c) c) « Corbis » signifie Corbis Canada Ltd.
- (d) « Utilisation finale » signifie le produit du travail final créé avec le Contenu selon l'autorisation contenue dans ce document et excluant les utilisations Comp.
- (e) « Images » et « Métrage » signifient toutes les images et séquences de métrage, respectivement, et les matériaux d'information connexes dans tout support obtenu de Corbis ou fourni par cette dernière en vertu des présentes, y compris, mais sans s'y limiter, les métadonnées, les textes, les légendes, ou l'information connexes.
- (f) « Contenu à droits gérés » signifie le Contenu sous licence pour des frais établis sur la base de l'utilisation et expressément désigné par Corbis comme « à droits gérés » ou « DG ».
- (g) « Contenu Libre de droits» signifie le Contenu sous licence pour un nombre illimité d'utilisations pour des frais forfaitaires uniques et expressément désigné par Corbis comme « Libre de droits» ou « LD ».
- h) « Période » signifie: (1) par rapport à chaque licence accordée selon ce Contrat, la période spécifiée dans ce document ou dans la Facture applicable et/ou la Page Web à Contenu spécifique, à moins de résiliation préalable tel qu'indiqué dans ce document et (2) quant à ce Document, la période se terminera au premier de ces événements: (i) la résiliation ou l'annulation de ce Contrat comme prévue aux présentes ou (ii) l'expiration de toutes les licences émises en vertu de ce Contrat.
- 25. Divers : ce Contrat et toutes les restrictions énumérées constituent le contrat complet entre les parties quant à son obiet et ils incorporent toutes les communications précédentes et contemporaines. Ce Contrat ne sera pas modifié sauf par une entente écrite signée par les représentants dûment autorisés de Corbis ; cependant, aucune commande ou aucun document émis par vous ne modifiera ce Contrat même si signé par Corbis. Si l'exécution par Corbis de l'une de ses obligations selon ce document est retardée par des conflits de travail, des guerres, des actions gouvernementales, des actes de terrorisme, des inondations, des incendies, des explosions, autres forces majeures, l'ennemi public ou autres questions hors du contrôle raisonnable de Corbis, alors la date d'exécution sera prolongée par la durée de ce retard. Si une disposition quelconque de ce Contrat s'avère non valable ou inexécutoire, le reste de ce Contrat restera valide et exécutoire selon ses modalités. Par conséquent, les parties acceptent que, si des dispositions sont jugées inexécutoires, elles seront réputées modifiées dans la mesure nécessaire pour les rendre exécutoires et de telle manière qu'elles se rapprochent le plus possible des intentions des parties à ce Contrat. Ce Contrat bénéficiera et liera les parties, leurs successeurs et leurs ayants droit, sauf que Vous ne pouvez pas céder ou transférer ce Contrat sans le consentement écrit préalable de Corbis.